

Question n° 218—M. Simmons:

Relativement à la Stratégie de réduction de la demande de tabac, a) combien le gouvernement fédéral a-t-il dépensé au total en 1994-1995, dans le cadre de la stratégie, b) comment le budget a-t-il été réparti entre les composantes de la stratégie, notamment l'éducation et la promotion, la campagne nationale de publicité, la recherche, la surveillance des habitudes de consommation, etc., c) quel montant avait été prévu au budget à l'origine pour les exercices 1995-1996 et 1996-1997, d) quel effet les compressions annoncées le 2 mai 1995 auront-elles sur chaque élément de la stratégie, et e) Santé Canada a-t-il tenté d'évaluer l'impact de ces compressions sur l'usage du tabac au Canada?

L'hon. Diane Marleau (ministre de la Santé, Lib.): a) Le budget total pour l'année 1994-1995 de la stratégie de réduction de la demande de tabac était de 36 millions de dollars. En 1994-1995, les dépenses totales ont atteint 30,2 millions de dollars.

(b) & (c)

Santé Canada
Stratégie de réduction de la demande de tabac (SRDT)
Résumé des initiatives liées à la stratégie
(en milliers de dollars)

Initiative	Budget 1994-95	Budget 1994-95 dépenses	Budget 1995-96 ¹	Budget 1995-96 ²	Budget 1996-97 ¹	Budget 1996-97 ²
Mesures législatives/ Exécution	4 097	3 114	6 277	3 822	6 072	3 860
Accès à l'information	1 300	1 300	1 400	1 400	1 600	1 600
Programmes d'éducation et de sensibilisa- tion du public	14 254	10 459	43 505	26 345	34 760	21 360
Promotion du message	8 240	8 644	19 460	8 760	17 300	3 700
Recherche	4 665	4 928	5 305	3 893	4 105	2 490
Programmes internatio- naux	675	571	1 130	755	1 030	705
Évaluation et coordination	2 769	1 219	2 299	1 393	2 407	1 545
Total	36 000	30 235	79 376	46 368	67 274	35 260

¹ Budget avant compression

² Budget après compression

d) La stratégie de réduction de la demande de tabac demeure l'initiative de lutte contre le tabagisme la plus vaste et la plus complète jamais entreprise au Canada. L'envergure et la cadence de certaines activités seront réduites, mais aucun des volets de la SRDT ne sera éliminé en raison des compressions. L'équilibre et l'intégrité essentiels de la stratégie globale ont été préservés.

e) Santé Canada n'a pas tenté d'évaluer l'incidence de ces compressions sur l'usage du tabac au Canada. Répétons-le, même si l'envergure et la cadence de certaines activités ont été réduites, aucun des volets de la SRDT n'a été éliminé. Ainsi, de nombreuses initiatives d'action communautaire financées aux termes du Programme des initiatives d'action communautaire de

Initiatives ministérielles

la SRDT créeront une base de programmes, de savoir spécialisé et de coopération dans le secteur du bénévolat qui contribuera en permanence à la réalisation du but de la réduction de l'usage du tabac au Canada.

[Français]

M. Milliken: Monsieur le Président, je suggère que les autres questions soient réservées.

Le vice-président: Est-on d'accord?

Des voix: D'accord.

INITIATIVES MINISTÉRIELLES

[Traduction]

LOI SUR LES OCÉANS

La Chambre reprend l'étude de la motion: Que le projet de loi C-98, Loi concernant les océans du Canada, soit lu pour la deuxième fois et renvoyé à un comité, ainsi que de l'amendement.

Le vice-président: La parole est au secrétaire d'État pour l'Asie-Pacifique qui répondra à la question du député de Fraser Valley-Est. Je crois que le député de Fraser Valley-Est en a terminé avec sa question ou ses observations.

Le député dit que non. Je le prierais d'être bref.

M. Chuck Strahl (Fraser Valley-Est, Réf.): Monsieur le Président, j'ai une question à l'adresse du secrétaire d'État.

• (1225)

En quoi voit-il que le gouvernement s'oriente vers la décentralisation de la fédération canadienne afin d'offrir des services à moindre frais, grâce à des impôts moins élevés, de façon qu'il en coûte moins cher aux Canadiens pour promouvoir les entreprises et favoriser une meilleure prestation de services au ministère des Pêches et des Océans?

M. Chan: Monsieur le Président, je remercie le député de sa question. Face à la préoccupation qu'il a exprimée, j'évoquais l'alliance entre les séparatistes et le Parti réformiste et faisais valoir que, sur le plan stratégique, quand les séparatistes proposent de séparer le pays, c'est à eux d'expliquer pourquoi ils veulent se séparer. Ce que nous avons à offrir, c'est un Canada que les Nations Unies considèrent comme le premier pays au monde pour ce qui est de la qualité de vie.

Encore aujourd'hui, au cours du débat, le député du Bloc a tenté de faire l'éloge du Parti réformiste en raison de ses tactiques, etc. Des applaudissements ont fusé du côté où siège le député. Voilà ce qui a suscité mon intervention. J'espère avoir répondu à cette partie de sa question.

À propos de décentralisation, le gouvernement, au moment d'élaborer son plan de rationalisation des activités, a négocié avec les gouvernements provinciaux dans tous les secteurs afin de réduire le double emploi et d'assurer une plus grande efficacité.